

## Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, Rebâtir l'Europe : Mémoires

**Légende:** Dans ses mémoires, le comte Jean-Charles Snoy et d'Oppuers, ancien secrétaire général du ministère belge des Affaires économiques et ancien chef de la délégation belge à la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom, rappelle l'ambiance dans laquelle furent signés, le 25 mars 1957 à Rome, les traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).

**Source:** SNOY ET D'OPPUERS, Jean-Charles. Rebâtir l'Europe, Mémoires. Paris: Duculot, 1989. 220 p. ISBN 2-8011-0861-8. (Document Duculot). p. 120-121.

**Copyright:** (c) De Boeck Duculot

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/jean\\_charles\\_snoy\\_et\\_d\\_oppuers\\_rebatir\\_l\\_europe\\_memoir-es-fr-f2bf686b-db80-4ddc-8bco-4ccb8550752f.html](http://www.cvce.eu/obj/jean_charles_snoy_et_d_oppuers_rebatir_l_europe_memoir-es-fr-f2bf686b-db80-4ddc-8bco-4ccb8550752f.html)



**Date de dernière mise à jour:** 05/11/2015

[...]

Le 24 mars nous étions à Rome pour la signature des traités. Ma femme m'avait accompagné et nous logions à la Villa Doria Pamphili chez le baron Van der Elst, ambassadeur de Belgique.

Il y eut encore le 25 au matin des réunions de travail au Capitole, notamment pour discuter des amendements de dernière minute présentés par la délégation néerlandaise sur la nomination des suppléants aux membres de l'Assemblée. Cette idée fut écartée parce qu'il ne fallait vraiment plus toucher à rien de ce qui avait été si difficilement mis au point entre les six délégations. Yves Devadder qui était l'expert juridique de ma délégation était tellement fatigué qu'il attrapa une hépatite pendant son séjour à Rome et je dus demander à M. Pescatore, le juriste luxembourgeois, de veiller à sa place aux intérêts de la Belgique.

Ce lundi 25 mars, Rome était sous la pluie, une pluie diluvienne. Il y avait foule cependant sur les places et dans les rues près du Capitole. Les traités furent solennellement signés à 16 heures dans la salle des Horaces et des Curiaces au Palais du Capitole ; toutes les cloches de Rome sonnaient à toute volée et portaient les espérances d'un avenir européen. Les plénipotentiaires, Spaak et moi pour le Roi des Belges, étaient assis à une longue table, ayant derrière eux les membres de leur délégation. Il y eut un discours du maire de Rome et un autre du Premier ministre Segni. La ville de Rome offrit une médaille d'or, la louve avec Romulus et Remus, à chacun des plénipotentiaires. Les ministres des Affaires étrangères avaient décidé le matin de créer un comité intérimaire et de m'en confier la présidence en attendant que la ratification parlementaire mette les traités et leurs institutions en vigueur. Je devenais ainsi pour quelques mois le tuteur des nouvelles Communautés européennes et j'avais avec moi l'équipe amicale des chefs de délégation : Marjolin, Ophüls, Badini, Linthorst Homan et Schaus.

Le 26 mars, Spaak fit au Banco di Roma un exposé brillant sur les traités ; cet exposé en français fut diffusé en direct par la radio italienne.

Le 28 mars j'étais reçu en audience privée par le Pape Pie XII. Cela dura vingt minutes au cours desquelles il me stupéfia par sa connaissance étonnante des traités et de leurs implications politiques qu'il approuvait chaleureusement. Il avait écouté le discours de Spaak du 26.

[...]